



**12**  
**nov** **JOURNÉE**  
**2024** **CONTRE LA**  
**PRÉCARITÉ**  
**ÉNERGÉTIQUE**

**Guide de l'organisateur**





## Le 12 novembre 2024

aura lieu la quatrième édition française de la Journée contre la précarité énergétique. Cette année encore, 3 objectifs : **continuer de fédérer, visibiliser et interpeller autour de la précarité énergétique, cette injustice sociale, sanitaire et environnementale qui touche 12 millions de personnes en France.**

Malgré une mobilisation croissante de la société civile et des institutions autour de ce phénomène, toujours plus de foyers ne parviennent pas à conserver une température acceptable dans leur logement, ou se ruinent pour le faire. L'année 2023 a vu une augmentation inquiétante du nombre de personnes déclarant souffrir du froid ou de chaleur excessive dans leur logement, et pour la première fois plus d'un million de ménages ont subi des coupures ou des réductions de puissance pour impayés de factures d'énergie. En cause : l'explosion des prix de l'énergie, l'accroissement de la précarité, les effets du dérèglement climatique et la persistance de millions de logements

énergivores impossibles à chauffer ou à rafraîchir, avec de graves conséquences sur la vie, le budget et la santé de leurs occupants.

Pourtant, les solutions pour renverser cette triste tendance existent et doivent continuer à mobiliser toutes les énergies.

C'est pour cela que pour la quatrième année consécutive, la Fondation Abbé Pierre et plus de vingt organismes engagés dans la rénovation énergétique, contre l'exclusion sociale et le réchauffement climatique organisent la Journée nationale contre la précarité énergétique. **À travers une campagne de sensibilisation et l'organisation d'événements par de multiples acteurs sur l'ensemble du territoire, faisons ensemble de cette cause le sujet incontournable du 12 novembre 2024.**

# Organisez un événement en 3 étapes

En participant à la Journée contre la précarité énergétique, vous ancrez votre action dans une dynamique collective et nationale, et bénéficiez de la communication officielle de l'événement. **Ce guide est là pour vous aider à organiser un évènement dans le cadre de la Journée contre la précarité énergétique.**

## Critères



Votre événement doit viser à sensibiliser sur la précarité énergétique, et informer sur les dispositifs de lutte pérenne contre ce phénomène. Il doit respecter la [charte événementielle](#) et avoir lieu le 12 novembre 2024 (ou la semaine précédente ou suivante)

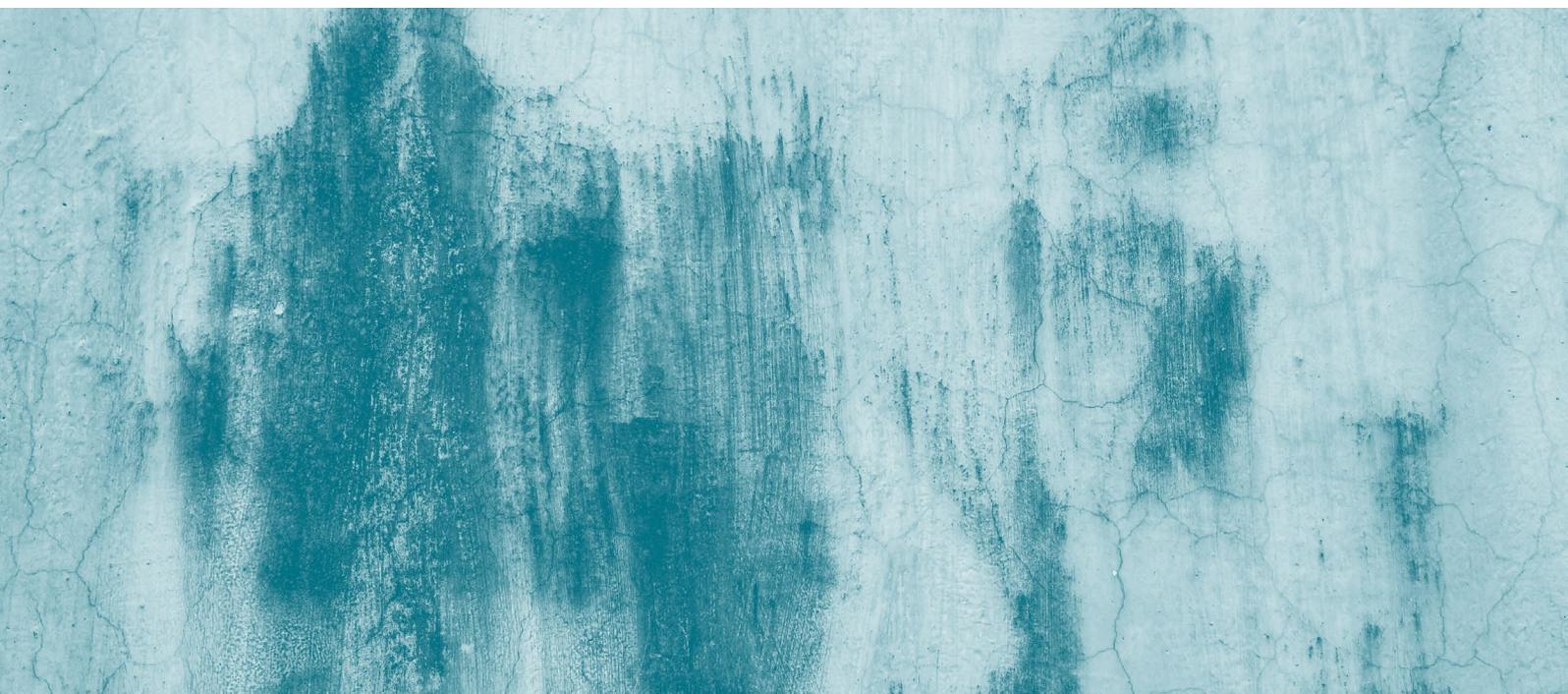


Un événement commercial type "Chaudières à 1€"

## Financement

Nous ne fournissons pas de soutien financier aux organisateurs. Vous pouvez néanmoins demander des financements, un soutien logistique ou de communication auprès de partenaires potentiels : mairies et autres collectivités locales, entreprises locales, associations...

Vous pouvez aussi proposer une contribution financière des participant·es « à prix libre et conscient ». Rappelez-vous simplement que les évènements de la Journée contre la précarité énergétique **ne doivent pas avoir de caractère commercial ou avoir pour but de financer votre organisation.**





## 1. Imaginez votre événement

Différents formats d'événements sont possibles, du plus engageant (une journée entière thématique), au plus facile pour démarrer (atelier décryptage des factures ou permanences de présentation des aides à la rénovation).

Consultez [le programme des années précédentes](#) pour vous en inspirer !

### Boîte à idée

#### **Conférences (en ligne ou en physique)**

- /// Conférence, table ronde ou webinaire avec une sélection d'acteurs de la lutte contre la précarité énergétique, représentant·es politiques, ou de ménages concernés
- /// Publication de rapports, lancement d'études en lien avec la précarité énergétique

#### **Actions en ligne**

- /// Lancement d'une pétition ou d'une tribune, signée par des particuliers, des associations ou des élu·es pour encourager des annonces gouvernementales
- /// Création de vidéos de sensibilisation
- /// Quiz, jeux
- /// Rédaction d'un article pour un site Internet, un média
- /// Relais d'infographies ou d'article sur les réseaux sociaux

## **Visites, portes ouvertes**

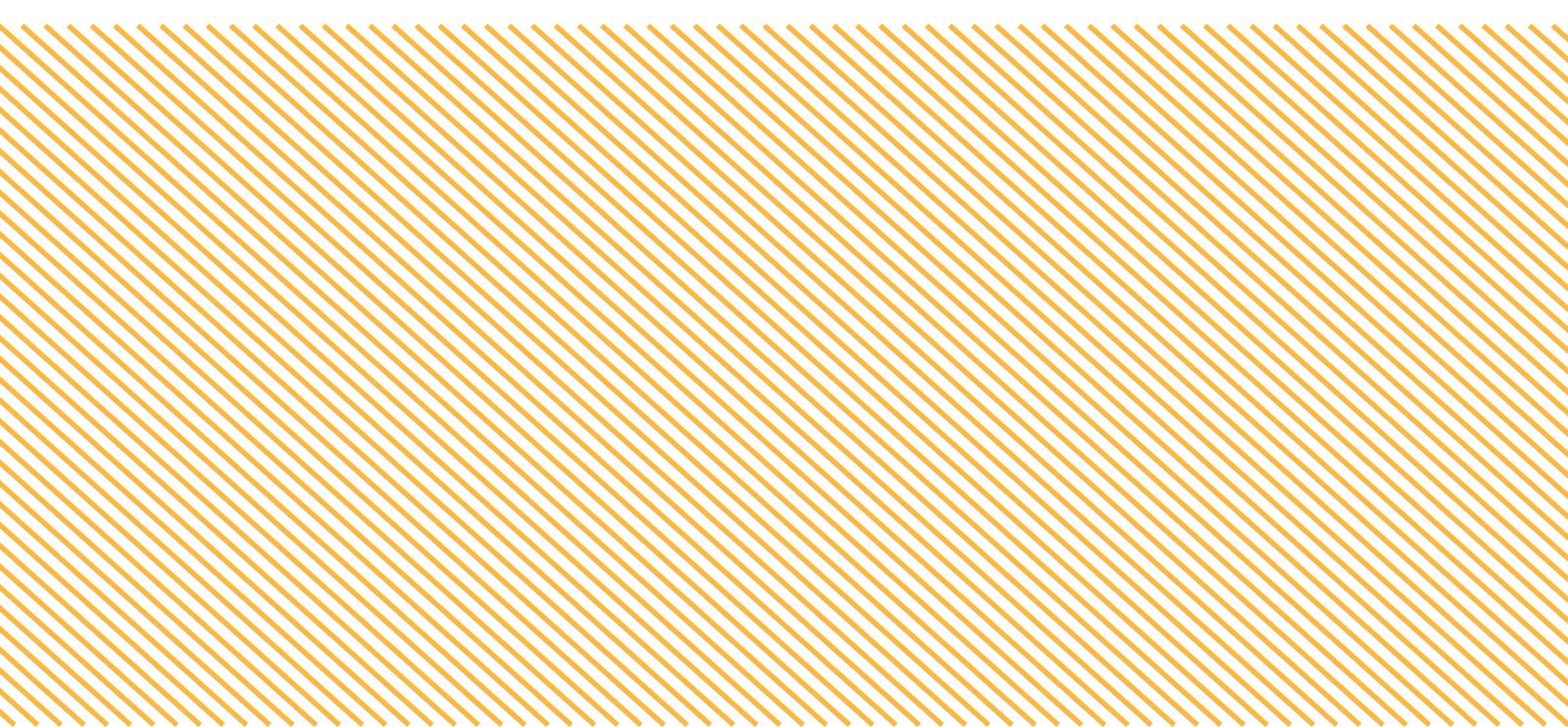
- /// Visites de chantiers de rénovation modèles ou innovants et de chantiers en cours, en présence des habitant-es, et présentés par des conseiller-es, des architectes ou/et des artisan-es
- /// "Balades thermiques" pour sensibiliser sur la mauvaise qualité de notre parc de logement
- /// Chantiers d'auto-réhabilitation participatifs
- /// Ateliers sur la thématique de la rénovation et des écogestes
- /// Formation professionnelle/ sensibilisation à la précarité énergétique au sein de votre entreprise

## **Information, stand**

- /// Tenir un stand d'information sur un lieu fréquenté (place publique, marché, centre commercial, ...) afin de sensibiliser le plus grand nombre et identifier les ménages en situation de précarité énergétique
- /// Porte-à-porte pour informer sur les aides à la rénovation et au paiement des charges, recueillir des témoignages

## **Interpellation**

- /// Organisation d'un happening, d'un rassemblement ou d'une manifestation
- /// Récottes de fonds pour financer des travaux de rénovation de passoires thermiques habitées par des ménages modestes
- /// Course à pieds dans les rues au profit de la lutte contre la précarité énergétique





## 2. Enregistrez votre événement et adhérez à la charte

- /// Etape 1 : Une fois que votre projet d'évènement est mûr, faites le labelliser et figurer sur la carte des évènements officiels de la Journée contre la précarité énergétique, en l'enregistrant [au programme officiel](#)
- /// Etape 2 : Les évènements sont modérés. Si votre événement correspond aux critères de labellisation ([voir critères](#)), il sera officiellement enregistré au programme de la Journée contre la précarité énergétique.
- /// Nous vous enverrons les outils de communication liés à l'évènement sur l'adresse email renseignée.
- /// Votre email sera ajouté à une boucle de diffusion sur laquelle vous recevrez des informations complémentaires au fur et à mesure de l'organisation de la Journée et de la création des outils de communication.

### 3. Communiquez autour de votre événement

#### **N'oubliez pas de communiquer localement sur votre action et d'y inviter du monde.**

- /// Dès maintenant, diffusez le Save The Date ou envoyez un mail à votre réseau pour les prévenir de votre participation à la Journée contre la précarité énergétique et pour les inviter à votre événement.
- /// Au moins 30 jours avant le jour J, contactez la Mairie et le bulletin communal, pour les tenir au courant de l'initiative et les inciter à la soutenir.
- /// Faites un article dans une de vos newsletter, sur votre site Internet.
- /// Communiquez sur les réseaux sociaux (vous pouvez créer un événement sur Facebook, etc.). Des supports et exemples de posts vous seront mis à disposition
- /// Imprimez un flyer ou des affiches à mettre dans les lieux publics et commerciaux locaux, chez plusieurs associations locales, dans votre Mairie, à la poste, dans les écoles et université, dans les centres de santé...)
- /// Nous vous conseillons aussi de contacter les médias locaux (presse, radio, TV, ...) qui sont souvent preneurs de ce genre d'initiatives.
- /// Par ailleurs, nous vous invitons à convier des acteurs locaux (Associations, entreprises, magasins, commerces, etc.) pouvant vous appuyer sur l'organisation à participer à votre événement.

#### **Téléchargez les outils de communication mis à votre disposition**

Pour vous aider dans la promotion de votre événement, nous vous mettons à disposition :

- /// Le logo et la charte graphique de la Journée contre la précarité énergétique
- /// Des affiches officielles avec un encadré où vous pourrez renseigner le lieu et la date de votre événement dans l'encart prévu à cet effet
- /// Le Save The Date, un bandeau de signature mail
- /// Des visuels et des bannières pour communiquer sur vos réseaux sociaux (Twitter, Facebook et autres)
- /// Des exemples de publications pour les réseaux sociaux

L'ensemble de ces outils de communication vous est transmis suite à l'enregistrement de votre événement, et est disponible en téléchargement dans l'onglet "[Ressources](#)" du site de la Journée contre la précarité énergétique.

Le jour de votre événement, n'hésitez pas à prendre des photos, à les poster sur vos réseaux et à nous les envoyer ensuite à [journee.precarite.energetique@gmail.com](mailto:journee.precarite.energetique@gmail.com) pour montrer à quoi ressemble concrètement la Journée contre la précarité énergétique.

## Pour en savoir plus

- [journee-precarite-energetique.fr](http://journee-precarite-energetique.fr)
- [charte événementielle](#)
- pour en savoir plus sur la précarité énergétique : [onpe.org](http://onpe.org)

## Contacts

✉ [journee.precarite.energetique@gmail.com](mailto:journee.precarite.energetique@gmail.com)

🐦 [@JCPE\\_fr](https://twitter.com/JCPE_fr)

📷 [@jcpe\\_fr](https://www.instagram.com/jcpe_fr)

📘 [JourneeContrePrecariteEnergetique](https://www.facebook.com/JourneeContrePrecariteEnergetique)

🌐 [Journée contre la précarité énergétique](http://Journée contre la précarité énergétique)

